

## Les investissements en actions Orange dans le PEG sont ils rentables ?

### Annexe : Les différentes opérations depuis 1997 : Les principes et les hypothèses de l'exemple choisi.

#### 1. Année 1997.

*Novembre 1997, l'Etat ouvre le capital de l'entreprise et met des actions sur le marché au prix de 27,7 euros.*

*Une offre spécifique est faite aux salariés de FT selon plusieurs formules sur la base d'un prix avec décote de 22,19 euros. On retiendra ici l'offre Abondix, qui proposait un abondement dégressif de 457,3 € pour les 457,3 premiers euros investis, puis 457,3€ de 458 à 1372 euros, puis 2515 € de 1373 à 11433 euros. Puis attribution d'actions gratuites au bout de trois ans : 1 pour 1 acquise jusqu'à 457,3 euros, puis 1 pour 4 au-delà dans la limite de 1045,8 euros.*

Investissement fait : 4651,37 euros.  
Abondement reçu : 2007,75 euros.  
Nombre d'actions obtenues : 300  
Prix de revient initial : 15,5 euros.

#### 2. Année 1998.

2.1 Dividendes reçus pour l'exercice 97 avec avoir fiscal : 1,5 euro par action soit : 450 euros.

Ces dividendes étaient versés dans le fonds en actions FT et non dans Abondix, ils donnaient lieu à achat de parts sur la base d'un prix de part sans lien avec le cours de l'action FT. Pour faciliter le calcul on considérera que dividende et avoir fiscal ont été reçus à la même date et ont permis l'achat de 12 actions sur la base d'un cours estimé à 40 euros (juin 98).

*2.2 Novembre 1998 offre à prix ouvert de l'Etat d'une tranche de capital de l'entreprise.*

*Une offre est faite aux salariés de FT selon plusieurs formules, sur la base d'un prix avec décote de 47,56 euros. On retiendra ici Abondix 2 qui proposait un abondement dégressif de 457,3€ pour les 457,3 premiers euros investis, puis 25% d'abondement des investissements réalisés entre 458 et 12348 euros. Il y avait attribution d'actions gratuites au bout de trois ans, 1 pour 1 dans la limite des 457,3 premiers euros investis, puis 1 pour 4 au-delà dans une limite de 1074 euros.*

Investissement fait : 5122 euros.  
Abondement reçu : 2012 euros.  
Nombre d'actions obtenues : 150.  
Prix de revient : 34,14 euros

2.3 Etat du portefeuille détenu au 31/12/98 :  
Il est de  $300 + 12 + 150$  soit 462 actions.

#### 3. Année 1999.

3.1 Dividendes reçus au titre de l'exercice 98 avec avoir fiscal : 1,5 euro par action soit 693 euros ( $462 \times 1.5$ )

Comme ci-dessus on estimera dividende et avoir fiscal versés à la même date, ils ont permis l'achat de 11 actions sur la base d'un cours estimé de l'action de 60 euros

3.2 Etat du portefeuille détenu au 31/12/1999 :  
Il est de  $462 + 11$  soit 473 actions FT.

#### 4. Année 2000

4.1 Dividendes reçus au titre de l'exercice 1999 avec avoir fiscal : 1,5 euro par action soit 709,5 euros  
Cela a permis l'achat de 5 actions sur la base d'un cours de l'action estimé à 140 euros.

4.2 Décembre 2000 : attribution des actions gratuites acquises lors de la souscription de Novembre 1997 soit +47.

4.3 Etat du portefeuille détenu au 31/12/2000 :  
Il est de  $473 + 5 + 47$  soit 525 actions FT.

#### 5. Année 2001

5.1 Dividendes reçus au titre de l'exercice 2000 avec avoir fiscal : 1,5 euro par action soit 787,5 euros.

Cela a permis l'achat de 13 actions sur la base d'un cours de l'action estimé à 60 euros

5.2 Décembre 2001 : attribution des actions gratuites acquises lors de la souscription de Novembre 1998 soit + 22.

5.3 Etat du portefeuille détenu au 31/12/2001 :

Il est de 525 +13 +22 soit 560 actions FT.

## 6. Année 2002

6.1 Dividendes reçus au titre de l'exercice 2001 avec avoir fiscal : 1,5 euro par action, soit 840 euros (560x 1.5)

Cela a permis l'achat de 42 actions sur la base d'un cours de l'action estimé à 20 euros.

6.2 Mai 2002: augmentation de capital réservée aux salariés sur la base d'un cours de l'action avec décote de 22,85 euros. Abondement de 1 action pour 1 souscrite jusqu'à 2000€, puis 1 action pour 2 souscrites de 2001 à 7000 euros, puis 1 action pour 4 souscrites au-delà de 7000 euros.

Possibilité était donnée d'investir en utilisant les fonds du PEG (Abondix 1 arrivant à échéance). Cette offre s'est déroulée dans des conditions particulières avec la chute du cours de l'action. Elle a été prolongée et maintenue pour ceux qui confirmaient courant juillet 2002 leur souscription. Au bout du compte, pour la souscription suivante retenue, c'est une très bonne affaire qui sera réalisée.

Investissement fait : 2000 euros.

Abondement reçu : 2000 euros

Actions obtenues : 175

Prix de revient : 11,42 euros.

6.3 Etat du portefeuille détenu au 31/12/2002 :

Il est de 560 + 175 + 42 soit 777 actions FT.

## 7. Année 2003

7.1 Attribution des BSA (bons de souscription d'actions) lors de l'augmentation de capital. Ces BSA cotés en bourse se sont échangés sur la base de cours dont le plus bas fut de 2,78 euros et le plus haut de plus de 4 euros.

On considérera ici la pratique du gestionnaire du fonds en actions de FT, soit une vente des BSA sur la base du cours plancher 2,78 euros.

Puis un achat d'actions sur la base d'un cours de 17 euros.

Investissement induit par l'attribution des BSA : 2160 euros (777 x 2,78).

Actions obtenues : 127.

7.2 Mai 2003: offre aux salariés dans le cadre de l'augmentation de capital réservée sur la base d'un cours de l'action avec décote de **15,46 euros**. Abondement de 1 action pour 3 souscrites jusqu'à 9500 euros.

Investissement réalisé : 3092 euros

Actions obtenues : 200

Abondement en actions : 66

Nombre total d'actions obtenues : 266

Coût de revient : 11,62 euros

7.3 Il n'y a pas eu d'attribution de dividende en 2003 au titre de l'exercice 2002.

7.4 Etat du portefeuille au 31/12/2003 :

Il est de 1170 actions FT : 777 +127 + 266.

## 8. Année 2004.

8. 1 Dividendes reçus au titre de l'exercice 2003 : 0,25 euro par action soit 292,5 euros. (L'avoir fiscal a été supprimé)

Cela a permis l'acquisition de 14 actions FT sur la base d'un cours estimé de l'action à 20 euros.

8.2 Novembre : offre de l'Etat réservée aux salariés sur la base d'un cours de l'action avec décote de **15,24 euros** et abondement à hauteur d'une action gratuite pour 3 achetées jusqu'à 10000 euros et 1 action gratuite pour 4 achetées avec un maximum de 81 ; ces actions gratuites étaient attribuées au bout de trois ans.

Investissement réalisé : 2000 euros

Actions obtenues : 131

Abondement : 43

Total obtenu : 174 actions

Prix de revient : 11,5 euros

8.3 Etat du portefeuille au 31/12/2004 :

Il est de 1358 actions (1170 + 14 + 174)

## 9. Année 2005

9.1 Dividendes reçus au titre de l'exercice 2004 : 0,48€ par action soit 651,84 euros.

Cela a permis l'acquisition de 32 actions FT sur la base d'un cours estimé de l'action à 20 euros.

9.2 Septembre : attribution de BSA dans le cadre de l'augmentation de capital faite pour financer en partie l'achat d'AUNA en Espagne : 0,08 euros par action, soit un total de 111 euros ((1358+32) x 0,08)

Cela a permis l'acquisition de 4 actions sur la base d'un cours estimé de l'action à 24,5 euros.

9.3 Novembre : offre de l'Etat réservée aux salariés sur la base d'un cours de l'action avec décote de **19,79 euros** et abondement à hauteur d'une action gratuite pour 3 achetées jusqu'à 10000 euros et 1 action gratuite pour 5 achetées, avec un maximum de 81 ; ces actions gratuites étaient attribuées au bout de trois ans.

Investissement réalisé : 2000 euros

Actions obtenues : 101

Abondement : 33

Total obtenu : 134 actions

Prix de revient : 14,92 euros

9.4 Etat du portefeuille au 31/12/2005 :

Il est de 1528 actions (1358 + 32 + 4 + 134)

## 10. Année 2006

10.1 Dividendes reçus au titre de l'exercice 2005 : 1 euro par action soit 1528 euros

Cela a permis l'acquisition de 76 actions FT sur la base d'un cours estimé de l'action à 20 euros.

10.2 Etat du portefeuille au 31/12/2006 :

Il est de 1604 actions (1528 + 76)

## 11. Année 2007

11.1 Dividendes reçus au titre de l'exercice 2006 : 1,2 euro par action soit : 1924 euros.

Cela a permis l'acquisition de 96 actions FT sur la base d'un cours estimé de l'action à 20 euros.

11.2 Décembre 2007 : offre de l'Etat réservée aux salariés sur la base d'un cours de l'action avec décote de 20,39 euros et abondement à hauteur d'une action pour une souscrite jusqu'à 100, puis 1 action pour 2 souscrites, avec attribution d'actions gratuites dans un délai de trois ans de 1 pour 4 avec un maximum de 30.

Investissement réalisé : 100 x 20,39€ = 2039 euros,

Actions obtenues : 100

Abondement : 100

Total obtenu : 200 actions (ce qui générera l'attribution de 30 actions gratuites en 2010.)

Prix de revient : 10,195 euros par action.

11.3 Etat du portefeuille au 31/12/2007.

Il sera de 1900 actions (1604 + 96 + 200)

## 12. Année 2008

12.1 Janvier 2008 : attribution des actions gratuites suite à l'ORP 2004, ici pour un nombre de 43 actions.

11.4 Dividendes reçus le 3/6/2008 au titre de l'exercice 2007 : 1,3 euro par action soit : 2525,9 euros (soit (1900+43) x 1.3)

Ces dividendes pouvaient être encaissés, mais s'ils étaient réinvestis ils auraient permis l'achat de 130 actions (2525,9/19,37).

11.5 Etat du portefeuille au 15 juin 2008 :

Si les dividendes 2007 étaient réinvestis, il serait de 2073 actions. (1900 + 43 + 130). Ces parts sont dites Parts C.

Sans réinvestissement des dividendes il serait de 1943 actions. Ces parts sont dites parts D

11.6 Acomptes sur dividendes reçus le 07 septembre 2008 : 0,6 euro par action soit 1243,8 euros ( $2073 \times 0,6$ ) ce qui augmente les parts C de  $1243,8 / 19,43 = 64$ . L'état du portefeuille au 8 septembre 2008 est donc de 2137 parts C ou 1943 parts D. Pour les parts D, l'acompte sur dividende versé a été de 1165,8 euros duquel ont été retirées les cotisations sociales.

11.7 Etat du portefeuille au 12 novembre 2008 :

L'attribution des actions gratuites par l'Etat, au titre de l'ORP 2005, le 11 novembre 2008 a conduit à l'attribution de 26 actions gratuites (134/5).

Le portefeuille en parts C est donc de 2163 parts C. ( $2137 + 26$ ).

Le portefeuille en parts D est donc de 1969 parts D. ( $1943 + 26$ ).

### 13. Année 2009

13-1 1er juillet 2009, versement du solde du dividende (0,8 euros) reçu au titre de l'exercice 2008. (Dividende total = 1,40€ par action, mais à déduire l'acompte de 0,6€ déjà versé le 7/9/2008 ; cf. ci-dessus).

Ce solde de 0,8€ a été réinvesti en actions pour les porteurs de parts C sur la base d'un cours de l'action de 16,49€.

13-2 Etat du portefeuille au 1/7/2009:

13-2-1 pour les parts C:

parts obtenues après versement du solde du dividende:  $104,93 ((2163 \times 0,8) / 16,49)$ .

Total parts C au 1/7/2009:  $2163 + 104 = 2267$ .

13-2-2 pour les parts D:

Le total des parts D reste inchangé à 1969 parts; les porteurs de parts D ont reçu au 1/7/2009 le solde du dividende diminué des cotisations sociales.

13-3

Versement de l'acompte sur dividende 2009 de 0,6€ au 1/9/2009. Cet acompte a été réinvesti en actions pour les porteurs de parts C sur la base d'un cours de l'action de 18,23€.

Etat du portefeuille au 1/9/2009:

13-3-1 parts C:

Parts obtenues après versement de l'acompte de 0,6€ sur dividende 2009:  $74,6$  parts,  $((2267 \times 0,6) / 18,23)$

Total des parts C au 1/9/2009:  $2267 + 74 = 2341$  parts.

13-3-2 parts D:

Les porteurs de parts D ont reçu le 1/9/2009 un acompte sur dividende 2009 diminué des contributions et prélèvements sociaux.

Le total des parts D reste inchangé à 1969 parts.

### 14. Année 2010

14-1, 26 juin 2010 : versement du solde du dividende (0,8€) au titre de l'exercice 2009 (dividende global de l'exercice = 1,40€, mais à déduire l'acompte de 0,6€ déjà versé le 1/9/2009 (cf. ci-dessus 13-3)).

Ce solde a été réinvesti en actions pour les porteurs de parts C sur la base d'un cours de l'action de 15,30€.

Etat du portefeuille au 30/6/2010:

14-1-1 Parts C:

Parts obtenues après versement du solde 0,8€ du dividende 2009:  $122$  parts,  $((2341 \times 0,8) / 15,30)$ .

Total des parts C au 30/6/2010:  $2341 + 122 = 2463$  parts.

14-1-2 Parts D:

Les porteurs de parts D ont reçu le 26/6/2010 le solde du dividende 2009 diminué des contributions et prélèvements sociaux.

Le total des parts D reste inchangé à 1969 parts.

14-2, 2 septembre 2010: versement de l'acompte sur dividende 2010 de 0,6 €. Cet acompte a été réinvesti en actions pour les porteurs de parts C sur la base d'un cours de 15,91€.

Etat du portefeuille au 5/9/2010 (date d'opération sur le compte PEG):

14-2-1 Parts C:

Parts obtenues après versement de l'acompte sur dividende 2010 de 0,6€:  $92$  parts,  $((2463 \times 0,6) / 15,91)$ .

Total des parts C au 5/9/2010 :  $2463 + 92 = 2555$  parts.

14-2-2 Parts D:

Les porteurs de parts D ont reçu le 2/9/2010 un acompte sur dividende 2010 diminué des contributions et prélèvements sociaux.

Le total des parts D reste inchangé à 1969 parts.

### 15. Année 2011

15-1 : 2 février 2011, attribution d'actions gratuites suite à la souscription 2007, soit +25 (100/4),

Total des parts C au 3 Février 2011:  $2555 + 25 = 2580$ .

Total des parts D au 3 Février 2011:  $1969 + 25 = 1994$ .

15-2 Parts C:

Parts obtenues le 12/6/2011 après versement du solde 0,8€ du dividende 2010: 142 parts,  $((2580 \times 0,8)/14,47)$  sur la base d'un cours de 14,47€.

Total des parts C au 13/6/2011:  $2580 + 142 = 2722$ .

Les porteurs de parts D ont reçu le 12/6/2011 le solde du dividende 2010 diminué des contributions et prélèvements sociaux.

15-3 Parts C:

Parts obtenues le 6/9/2011 après versement de l'acompte sur dividende 2011 de 0,6€ : 131 parts,  $((2722 \times 0,6)/12,40)$  sur la base d'un cours de 12,4€.

Total des parts C au 7/9/2011 : 2853 parts.

Les porteurs de parts D ont reçu le 6/9/2011 un acompte sur dividende 2011 diminué des contributions et prélèvements sociaux.

15-4 Etat du portefeuille au 31/12/2011:

Parts C = 2853.

Parts D = 1994.

## 16. Année 2012

16-1 Parts C

Parts obtenues après versement du solde 0,8€ du dividende 2011, le 8/6/2012 : 240 parts  $((2853 \times 0,8)/9,51)$  sur la base d'un cours de 9,51 €

Total des parts C au 9/6/2012 :  $2853 + 240 = 3093$ .

16-2 Les porteurs de parts D ont reçu le solde du dividende le 9/6/2012 diminué des contributions et prélèvements sociaux. Les parts D restent inchangées.

16-3 Parts C

Parts obtenues après versement de l'acompte 0,6€ sur dividende 2012 le 7/9/2012: 173 parts  $((3093 \times 0,6)/10,67)$  sur la base d'un cours de 10,67€.

16-4 Etat du portefeuille au 31/12/2012:

Parts C = 3266.

Parts D = 1994.

## 17. Année 2013

17-1 Parts C

Parts obtenues après versement du solde 0,2€ du dividende 2012, le 16/06/2013 :86 parts  $((3266 \times 0,2)/7,56)$  sur la base d'un cours de 7,56€.

Total des parts C au 16/6/2013:  $3266 + 86 = 3352$ .

17-2 Parts C

Parts obtenues après versement de l'acompte 0,3€ sur dividende 2013, le 11/12/2013 : 110 parts  $((3352 \times 0,3)/9,07)$  sur la base d'un cours de 9,07€.

17-3 Les porteurs de parts D ont reçu le solde du dividende 2012 le 16/6/2013 et l'acompte sur dividende 2013 le 11/12/2013 diminués des contributions et prélèvements sociaux. Les parts D restent inchangées.

17-4 Etat du portefeuille au 31/12/2013:

Parts C :3462.

Parts D :1994.

## 18. Année 2014

18-1 Parts C

Parts obtenues après versement du solde 0,5€ du dividende 2013, le 2/06/2014 : 147 parts  $((3462 \times 0,5)/11,77)$  sur la base d'un cours de 11,77€.

Total des parts C au 2/06/2014:  $3462 + 147 = 3609$ .

18-2 Parts C et D : Offre réservée au personnel du Groupe Orange:

L'offre comprenait 2 formules seulement, une classique et une garantie. On retiendra ici la formule classique avec décote de 20% et abondement d'une action pour deux achetées de la 1ère à la 300<sup>ème</sup>, puis une pour cinq de la 301<sup>ème</sup> à la 700<sup>ème</sup>.

L'offre la plus intéressante consistait en l'achat de 300 actions basées sur un prix de référence de 12,11€ et offertes à 9,69€ après décote, soit une sortie de cash de 2907 euros. Ces 300 actions étaient abondées de 150 actions gratuites et attribuées le 7 juillet 2014. Le paiement pouvait être réalisé en 5 fois.

Total des parts C après souscription à l'offre:  $3609 + 450 = 4059$ .

Total des parts D après souscription à l'offre:  $1994 + 450 = 2444$ .

18-3 Parts C

Parts obtenues après versement de l'acompte (0,2€) sur dividende 2014 le 9/12/2014 :  $56 ((4059 \times 0,2) / 14,28)$  sur la base d'un cours de 14,28€.

Les porteurs de parts D ont reçu le solde 2013 et l'acompte 2014 des dividendes respectifs diminués des contributions et prélèvements sociaux.

18-4 Etat du portefeuille au 31/12/2014:

Parts C :  $4059 + 56 = 4115$ .

Parts D : 2444.

## 19. Année 2015

19-1 Parts C:

Parts obtenues après versement du solde (0,4€) du dividende 2014 le 9/6/2015 : 118 soit  $((4115 \times 0,4)/13,87)$  sur la base d'un cours de 13,87€.

Total des parts C au 10/6/2015 :  $4115 + 118 = 4233$ .

19-2 Parts C:

Parts obtenues après versement de l'acompte (0,2€) sur dividende 2015 le 9/12/2015 : 55 soit  $((4233 \times 0,2)/15,35)$  sur la base d'un cours de l'action de 15,35€.

19-3 Total des parts C et D au 31/12/2015:

L'état du portefeuille de parts au 31/12/2016 est le suivant:

Parts C : 4288.

Parts D: 2444, sans changement ; les porteurs de parts D ont reçu le solde 2014 et l'acompte 2015 des dividendes respectifs, diminués des contributions et prélèvements sociaux.

## 20 Année 2016

20-1 Parts C et D

Offre réservée au personnel du Groupe Orange (avril-mai 2016)

L'offre comportait 2 formules, une classique et une avec garantie du capital investi. On retiendra ici la formule classique, soit décote de 20% et abondement d'une action pour 4 souscrites jusqu'à 160 actions, avec maximum de 40 actions. Le prix de l'action avec décote a été fixé à 11,92€. Elle nécessitait un investissement de 1907,2 € ( $160 \times 11,92$ ). Donc l'état du portefeuille de parts après l'offre est le suivant:

Parts C :  $4288 + 160 + 40 = 4488$ .

Parts D :  $2444 + 160 + 40 = 2644$ .

20-2 Parts C obtenues après versement du solde du dividende 2015 (0,40€) le 22/06/2016: 137 soit  $((4488 \times 0,40)/13,66)$  sur la base d'un cours de l'action de 13,66€.

Total des parts C au 23/6/2016: 4625 ( $4488 + 137$ ).

20-3 Parts C obtenues après versement de l'acompte sur dividende 2016 de 0,2€ le 7 décembre 2016: 70 soit  $((4625 \times 0,2)/13,13)$  sur la base d'un cours de l'action de 13,13€.

Total des parts C au 8/12/2016 : 4695 ( $4625 + 70$ ).

Au 31/12/2016 le total des parts C est de 4695, le total des parts D est de 2644.

## 21 Année 2017

21-1 Parts C obtenues après versement du solde du dividende 2016 (0,40) le 14 /06/2017 : 126 soit  $((4695 \times 0,40) / 14,82)$  sur la base d'un cours de l'action de 14,82 €.

Total des parts C au 14/06/2017 : 4821 ( $4695 + 126$ ).

21-2 Parts C obtenues après versement de l'acompte sur dividende 2017 de 0,25€ le 6 décembre 2017 : 85  $((4821 \times 0,25) / 14,17)$ , sur la base d'un cours de l'action de 14,17€.

Au 31/12/2017 le total des parts C est de  $4821 + 85 = 4906$ . Le total des parts D est de 2644.

## 22 Année 2018

22-1 Parts C obtenues après versement du solde du dividende 2017 (0,40) le 8 juin 2018 : 135  $((4906 \times 0,4) / 14,48)$  sur la base d'un cours de l'action de 14,48€.

Total des parts C au 15/06/2018 : 5041 ( $4906 + 135$ ).

22-2 Parts C obtenues après versement de l'acompte sur dividende 2018 (0,30€) le 4 décembre 2018 : 102 ((5041 x 0.3€) / 14,71) sur la base d'un cours de l'action de 14,71 €.

Au 31/12/2018 le total des parts C est de 5143 = (5041 + 102). Le total des parts D est inchangé à 2644.

### **23 Année 2019**

23-1 Parts C obtenues après versement du solde du dividende 2018 (0,40€) le 5 juin 2019: 149 (( 5143 x 0.4€) / 13,74), sur la base d'un cours de l'action de 13,74€.

Total des parts C au 15/06/2019 : 5292 (5143 + 149).

23-2 Parts C obtenues après versement de l'acompte sur dividende 2019 (0,30€) le 4 décembre 2019 : 107 ((5292 x 0.3€) / 14,78), sur la base d'un cours de 14,78 €.

Au 31/12/2019 le total des parts C est de (5292 + 107) = 5399. Le total des parts D est inchangé à 2644.

### **24 Année 2020.**

24-1 Parts C obtenues après versement du solde du dividende 2019 ramené à 0.2€ (suite aux problèmes sanitaires mondiaux) le 4/06/2020 : 99 (( 5399x 0,2€) / 10,90), sur la base d'un cours de l'action de 10,90€.

Total des parts C au 15/06/2020 (5399 + 99) = 5498.

24-2 Parts C obtenues après versement de l'acompte sur dividende 2020 (0,4€) le 9/12/2020 : 216 ((5498 x 0,4€) / 10,16) sur la base d'un cours de l'action de 10,16€.

Au 31/12/2020 le total des parts C est de (5498 + 216) = 5714, le total des parts D est inchangé à 2644.

### **25 Année 2021**

25-1 Parts C obtenues après versement du solde du dividende 2020 (0,5€) le 17/06/2021 : 286, soit: ((5714 x 0,5) / 9,98) sur la base d'un cours de l'action de 9,98€.

Total des parts C au 17/06/2021 : (5714 + 286) = 6000.

25-2 Parts C et D obtenues dans le cadre de l'offre réservée aux salariés et anciens salariés de l'automne 2021 attribuées le 1er décembre 2021. 431 actions obtenues comme indiqué ci-après:

On retiendra ici la formule classique la plus avantageuse, dans le cadre de laquelle le salarié investissait 1315 euros (après écrêtement) et recevait 1548 euros d'abondement de l'entreprise (nets des prélèvements sociaux). (Les anciens salariés ne bénéficiaient pas de l'abondement.) L'action avec décote de 30% était attribuée sur une valeur de 6,64 Euros. Le nombre d'actions obtenues était donc : (2863 / 6,64) = 431.

Au 1er décembre 2021 le total des parts C détenues était de 6000 + 431 = 6431; le total des part D était de 2644 + 431 = 3065.

25-3 Parts C obtenues après versement de l'acompte sur dividende 2021 (0,3€) le 13/12/2021: 215 soit : ((6431 x 0,3) / 8,95) sur la base d'un cours de l'action de 8,95€.

Au 31/12/2021 le total des parts C est de (6431+215) = 6646. Le total des parts D est de (2644 + 431) = 3065

### **26 Année 2022**

26-1 Parts C obtenues après versement du solde du dividende 2021 (0,4€) le 9/6/2022 : 240 soit ((6646x0,4) / 11,06) sur la base d'un cours de l'action de 11,06€.

Total des parts C au 13/06/2022 : (6646 + 240) = 6886.

26-2 Parts C obtenues après versement de l'acompte sur dividende 2022 (0,3€) le 7/12/2022 : 221 soit ((6886x0,3) / 9,32) sur la base d'un cours de l'action de 9,32€.

Total des parts C au 08/12/2022 : (6886 + 221) = 7107.

Au 31/12/2022 le total des parts C est de 7107. Le total des parts D est inchangé à 3065.

*Etude réalisée par Bernard Castanier.*

3 janvier 2022.